

**SYNDICAT MIXTE ESPACE DE RESTITUTION
DE LA GROTTTE CHAUVET-PONT D'ARC**

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 4 AVRIL 2024

Date de convocation du Comité Syndical : 26/03/2024

Nombre des Membres en exercice au jour de la séance : 10

Présidente : Isabelle MASSEBEUF

**Présents : Isabelle MASSEBEUF, Claude AURIAS (représente Virginie BONNET-FERRAND),
Chloé DELEUZE-DALZON, Cécile DUCHAMP, Laurent UGHETTO, Carine VIDAL**

Absents ou excusés : Fabrice BRUN (**donne pouvoir à Isabelle MASSEBEUF**), Virginie
BONNET-FERRAND représentée par Claude AURIAS, Matthieu SALEL (**donne pouvoir à
Cécile DUCHAMP**), Sandrine GENEST, Jean-Yves MEYER,

N° 12

RAPPORT D'ACTIVITE ANNUEL DE LA CCSPL

Rapporteur : Isabelle MASSEBEUF

REÇU EN PREFECTURE

le 17/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-007-200009579-20240404-02024_12-DE

Adopté à l'unanimité

Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 0

La présente délibération a été transmise au représentant de l'Etat le :

et publiée le :

Et a signé

Pour le Syndicat Mixte Espace de Restitution
de la Grotte Chauvet-Pont d'Arc

La Présidente du Syndicat Mixte,



Isabelle MASSEBEUF

REÇU EN PREFECTURE

le 17/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-007-200009579-2024.04.04-D2024_12-DE

Le Comité Syndical,
Vu le Code des Collectivités Territoriales
Vu le rapport de Madame la présidente

APRES EN AVOIR DELIBERE

Prend acte de la communication des résultats des travaux réalisés par la Commission consultative des services publics locaux (CCSPL) au cours de l'année 2023.

REÇU EN PREFECTURE

le 17/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-007-200009579-20240404-02024_12-DE